

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS DE SUBMERSION MARINE

SOYEZ VIGILANT

- › Suivez les informations sur l'évolution de la situation météorologique.
- › Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule à l'abri.
- › Vérifiez la sécurité des itinéraires à emprunter avant de vous déplacer.

SOYEZ PRUDENT

- › Evitez tout déplacement à pied ou en voiture. Ne vous promenez pas sur le littoral ou en zone submersible.
- › N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ni à la crèche : les secours les prennent en charge en priorité.
- › Ne vous engagez pas sur une route inondée et respectez la signalisation mise en place.
- › Fermez les portes, fenêtres, soupiraux et prévoyez des batardeaux pour faire barrage à l'eau.
- › Prévoyez des parpaings pour surélever vos biens (meubles, électroménager...).
- › Constituez votre kit de sécurité (lampe torche, radio à piles, piles de rechange, médicaments indispensables, couvertures, vêtements, bouteilles d'eau) et rassemblez vos papiers importants.
- › Prévoyez des vivres en cas de confinement demandé par les autorités.
- › Coupez les alimentations en électricité et en gaz.
- › Mettez à l'abri les animaux, le matériel et objets divers susceptibles d'être submergés ou emportés.
- › Maintenez ouvertes les issues à commande électrique en cas d'évacuation (portail électrique, volets roulants...).

METTEZ - VOUS EN SÉCURITÉ

- › Suivez les consignes de sécurité diffusées par les autorités.
- › Si vous êtes en extérieur, mettez-vous en sécurité en rejoignant un lieu sécurisé (centre d'accueil...) ou en montant dans les étages si vous êtes chez vous.
- › N'évacuez que sur ordre des autorités.
- › Ne traversez jamais une zone inondée, ne descendez pas dans les sous-sols ou dans un parking souterrain.

RESTEZ EN SÉCURITÉ

- › Restez confiné dans un lieu sécurisé (étages, centre d'accueil, etc).
- › Informez-vous de l'évolution de la situation météorologique.

RETOUR À LA NORMALE

- › Ne rétablissez l'électricité qu'après l'avoir fait contrôler par un expert.
- › Aérez et désinfectez les pièces.
- › Chauffez votre domicile.